

# Echantillonneur passif pour le dioxyde d'azote

Vous recevez ci-joints des échantillonneurs passifs pour le dioxyde d'azote, de même que des feuilles d'enregistrement pour le relevé des endroits de mesure et du temps d'exposition. Les échantillonneurs passifs sont pourvus d'un code appelé "Code Passam"

## Installation du lieu de mesure

On suspend les échantillonneurs passifs dans un récipient (boîte) qui les protège des intempéries. Ces boîtes doivent être placées à une hauteur de 2 à 2 mètres et demi, en suspension libre, aux endroits de mesure choisis.

On les suspendra de préférence à des poteaux électriques, des panneaux de circulation ou des piquets en bois que l'on aura érigés soi-même. Pour la fixation des boîtes on utilise des bandes adhésives, de la ficelle ou du fil de fer



Prudence est requise aux endroits libres d'accès à cause des vols ou des destructions intentionnelles.

## Réalisation de la mesure

Pour rendre les échantillonneurs passifs opérationnels, on enlève leur bouchon rouge. On les place à l'envers dans la boîte, comme le montre la figure ci-dessus et on referme les boîtes en tournant le couvercle.

Après la mesure on rebouche les échantillonneurs passifs avec leur bouchon rouge.

## Enregistrement

On note sur les feuilles d'enregistrement le code de l'échantillonneur passif, le lieu où l'on fait la mesure, de même que les dates de début et fin de l'opération.

# passam ag

Analyses environnementales

Schellenstrasse 44, CH-8708 Männedorf,

Téléphone 0041 1 920 46 44,

Fax 0041 1 920 24 97

www.passam.ch

e-mail info@passam.ch

Project Thun TH Parking (Exemple) tube vert

Lieu Code	Code passam	Début		Fin		Durée heures	Observations
		Date	Heure	Date	Heure		
Gare	FTH1	12.6.01	12:00	19.6.01	12:00	168	poussieux
Hôpital	FTH4	12.6.01	12:10	19.6.01	12:10	168	
Rue principale No 5	FTH27	12.6.01	12:25	19.6.01	12:55	168.5	insect

**Attention :** Pour une attribution irréfutable des valeurs de mesure des échantillonneurs passifs à l'endroit de mesure, il est nécessaire d'indiquer les "Codes Passam"

## Description du lieu de mesure

La mesure est seulement représentative pour l'endroit de mesure immédiat. C'est pourquoi il est important, pour l'interprétation des valeurs de mesure, de décrire le lieu de mesure le plus exactement possible et, si possible, d'en garder une photo.

## Conservation et expédition

On doit conserver, si possible, les échantillonneurs passifs exposés et neufs dans un réfrigérateur et à l'obscurité. Si ce n'est pas possible, à un endroit dépourvu de grandes variations de température.

On recommande la prudence lorsque des échantillonneurs passifs restent dans une voiture fermée, par des températures estivales.

On doit envoyer régulièrement à l'analyse les échantillonneurs exposés, soit au moins une fois par mois.

## Exploitation

Le calcul de la concentration dans l'air ambiant se fait à la mode suivant.

$$C_u = \frac{m_d - m_b}{SR \cdot t}$$

$C_u$ :	concentration ambiante	$[\mu\text{g}/\text{m}^3]$
$m_d$ :	quantité absorbé	$[\mu\text{g}]$
$m_b$ :	blanc valeur	$[\mu\text{g}]$
SR:	vitesse de prélèvement	$[\text{ml}/\text{min}]$
t:	temps d'exposition	$[\text{min}]$

La vitesse de prélèvement est 0.8536 ml/min à 9°C.